Renforcer les capacités de l'Afrique à mieux remplir les exigences de pesticides pour l'exportation

Ce projet visait à améliorer la capacité de certains pays africains à respecter les prescriptions à l'exportation concernant les pesticides fondées sur les normes internationales (Codex) par de nombreuses activités de renforcement des capacités, tant sur le terrain que dans les laboratoires.

Les résultats du projet peuvent être consultés ici. Un communiqué de presse publié par IR 4/Rutgers University peut être consulté ici.

STDF/PG/359

Status
Completed

Start Date
01/05/2013

End Date
30/04/2017

Project Value (US$)
$1,064,450

STDF Contribution (US$)
$446,150

Beneficiaries
Ghana
Kenya
Ouganda
Sénégal
Tanzanie

Implementing Entities
African Union Interafrican Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)

Partners
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)
Governments of Ghana, Kenya, Senegal, Tanzania and Uganda
Rutgers, The State University of New Jersey, USA
USDA Foreign Agricultural Service

Background

Les données sur les résidus de pesticides, nécessaires à l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) dans le cadre du Codex, sont produites presque exclusivement dans les pays industrialisés. Étant donné qu'il est très rare que des données soient générées dans les pays en développement, peu de LMR sont établies pour les cultures secondaires de ces pays (cultures peu soumises à l'utilisation de pesticides à l'échelle mondiale et souvent appelées "cultures spécialisées" ou menues cultures), comme les fruits tropicaux. Lorsqu'il n'existe pas de LMR, les exportateurs ont souvent des difficultés à accéder aux marchés d'exportation. Si les LMR ne reflètent pas les modes réels d'utilisation des pesticides sur les lieux de culture, on ne peut pas lutter efficacement contre les ravageurs.

Ce projet a aidé certains pays africains à générer des données sur les résidus pour faciliter l'homologation de nouveaux outils de protection des cultures, guider l'élaboration de LMR et stimuler les échanges commerciaux. L'accent a été mis sur les pesticides présentant un risque faible et les fruits tropicaux. Les autorités publiques de cinq pays africains (Ghana, Kenya, Ouganda, Sénégal et Tanzanie) ont collaboré entre elles et avec le secteur privé et les partenaires internationaux pour réaliser des études coordonnées et complémentaires sur les résidus de pesticides. Les compétences et l'expérience acquises ont permis aux pays africains de développer leurs programmes concernant les résidus et de les classer par ordre de priorité, de répondre résolument aux besoins de la lutte contre les ravageurs et de se conformer aux normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Ce projet s'inscrivait dans le cadre d'une initiative mondiale sur les LMR visant à améliorer l'accès aux marchés pour les cultures spécialisées, grâce à des projets complémentaires financés par le STDF en Amérique latine et dans les États membres de l'ASEAN. Ces trois projets ont favorisé la création de la fondation Global Minor Use, qui continue de tirer parti des résultats découlant de ces projets. Le travail de ces trois projets régionaux a été salué dans une déclaration conjointe signée par les ministres de 17 pays lors de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC (Buenos Aires, décembre 2017).

Results

Amélioration des connaissances techniques dans les pays africains pour la génération, l'examen et l'interprétation des données sur les résidus de pesticides

Ce projet a permis d'établir des programmes de formation et de renforcer la capacité des équipes nationales chargées des études sur les résidus à réaliser des essais contrôlés sur ces résidus. Le programme a mis l'accent sur la formation sur le terrain et en laboratoire, en s'appuyant sur les principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL). Une fois le projet achevé, les équipes chargées des études (agents de laboratoire, spécialistes des essais en champ, et autres) avaient renforcé leur capacité à mener de nouvelles études sur les résidus dans le cadre de processus nationaux d'homologation des pesticides.

Participation accrue des pays africains à l'établissement de LMR dans le cadre du Codex

Une composante majeure de ce projet consistait à harmoniser les LMR conformément aux normes internationales afin d'améliorer l'accès aux marchés pour les produits agricoles. Cet objectif a été atteint grâce à un processus de facilitation de l'établissement et de la mise en œuvre des LMR du Codex pour les cultures mineures. Sept études sur les résidus de pesticides ont été réalisées dans le but d'établir de nouvelles LMR pour les produits de base sélectionnés. Ces études ont porté sur un pesticide à très faible risque (le sulfoxaflore), utilisé à titre expérimental sur la mangue. Les cinq pays se sont partagés le travail sur cette combinaison pesticide/culture: Sénégal (un essai), Ghana (deux essais), Tanzanie (un essai), Ouganda (un essai) et Kenya (deux essais).

Les essais d'efficacité s'achèveront en 2018 dans trois pays afin de permettre l'homologation de ce composé. Les données sur le résidu issues de ces études pourront être regroupées et communiquées au Codex pour servir à la définition de LMR. Les pays participants ont bénéficié d'orientations concernant la marche à suivre pour faire inscrire leur pesticide/produit de base au calendrier d'examen de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR), préparer et regrouper les données à communiquer et coordonner au mieux leurs efforts avec ceux des autres pays.

Utilisation plus efficace des ressources disponibles grâce à une collaboration renforcée

Ce projet a permis d'établir et de mettre en œuvre une nouvelle approche collaborative pour la génération et l'échange de données sur les pesticides dans les pays africains; cette approche, fondée sur les partenariats public privé et la coopération régionale, devrait conduire à une utilisation plus efficace des ressources. Afin d'améliorer le rapport coût efficacité et d'éviter les doubles emplois, ce projet a facilité la collaboration entre les autorités SPS nationales compétentes et le secteur privé (y compris une entreprise multinationale fabriquant des pesticides, les organisations locales exportatrices de produits agricoles de base, les associations professionnelles et les agriculteurs). Un groupe d'experts régional chargé des cultures secondaires, composé de partenaires des secteurs public et privé, s'est réuni régulièrement pour examiner les problèmes régionaux liés aux cultures secondaires et élaborer des solutions à cet égard, ainsi que pour déterminer et hiérarchiser les besoins en matière de pesticides et de LMR. Cette hiérarchisation a permis aux pays de concevoir des stratégies visant à augmenter au maximum la production en répartissant le travail, les ressources et les responsabilités, et ainsi générer les données nécessaires sur les

résidus. Les économies résultant d'une approche collaborative plutôt qu'individuelle de la génération de données sont estimées à plus de 90%.

Amélioration de la protection de l'environnement et des consommateurs par la modernisation des outils de protection des cultures

Alors que les pays développés éliminent progressivement les pesticides de deuxième et troisième génération à cause des risques qu'ils présentent pour la santé des personnes et l'environnement, beaucoup d'agriculteurs de pays en développement continuent d'utiliser ces produits chimiques en raison de l'absence de LMR internationales fondées sur des pesticides plus récents et plus sûrs (moins toxiques) applicables à leurs cultures spécialisées. Dans ce contexte, les agriculteurs disposent d'un nombre limité d'outils de protection des cultures (maintien de l'utilisation de produits chimiques plus toxiques), ce qui cause un préjudice économique (accès restreint aux marchés), fait baisser la productivité des cultures (augmentation du taux de résistance aux ravageurs) et nuit à la protection de l'environnement, des travailleurs et des consommateurs. Ce projet a contribué à résoudre ces problèmes et offrira d'autres avantages en matière de productivité agricole et de protection de l'environnement et des consommateurs.

Amélioration de l'accès aux marchés pour les cultures spécialisées

Les pays en développement rencontrent souvent des obstacles à l'accès aux marchés en raison du manque de normes relatives au commerce international pour les cultures secondaires. Grâce à l'élaboration d'un processus visant à faciliter l'établissement de LMR dans le cadre du Codex pour les cultures secondaires qui représentent un enjeu économique pour les pays africains, ce projet a aidé les producteurs des pays en développement à accéder à d'importants marchés d'exportation. Ce projet portera pleinement ses fruits une fois que les nouvelles LMR du Codex seront établies.

Recommendations

Sélection des combinaisons pesticide culture

Avant de choisir les combinaisons pesticide culture pour les essais sur le terrain, il est primordial de s'assurer de l'étroite collaboration et de l'engagement résolu entre les différents acteurs, à savoir les fabricants de pesticides, les autorités chargées de l'homologation des pesticides et les participants aux études sur le terrain. Cela, associé à du personnel compétent et à un équipement adéquat, est nécessaire afin d'assurer le déroulement rapide et correct des essais prescrits sur les résidus.

Dialogue ouvert et évolutif visant à garantir l'adhésion du secteur privé

Il était plus difficile en Afrique qu'en Asie et en Amérique latine d'obtenir un engagement ferme des entreprises multinationales fabriquant des pesticides à participer au projet et à fournir des produits chimiques pour les essais sur le terrain. En Afrique, diverses préoccupations sur les coûts et les avantages escomptés pour le secteur privé, tout comme le manque de reconnaissance mutuelle des données d'efficacité entre pays sont apparus comme autant de freins à l'engagement du secteur privé. Ces expériences ont fait ressortir l'importance d'un dialogue précoce et suivi pour confirmer et réaffirmer le rôle et la contribution des fabricants de pesticides.

Façonner la reconnaissance régionale des données d'efficacité

La reconnaissance mutuelle insuffisante des données d'efficacité entre les pays a provoqué des difficultés et des retards dans la mise en œuvre du projet régional en Afrique. Des consultations régionales entre gouvernements et secteur privé – y compris une série de réunions techniques et d'ateliers – ont contribué à clarifier les questions liées à l'harmonisation/la reconnaissance mutuelle en matière d'efficacité, de résidus, d'homologation et d'étiquetage. Les expériences menées dans le cadre de ce projet ont montré que les Communautés économiques régionales (CER) pouvaient jouer un rôle important à cet égard.

Capacité des laboratoires

Les expériences tirées de la mise en œuvre du projet ont fait ressortir la nécessité d'évaluer soigneusement les capacités des laboratoires afin de recenser les lacunes et d'y remédier. Pour que la phase d'analyse des projets axés sur les études de résidus de pesticides puisse être menée à bien, il faut que les laboratoires soient dotés des capacités requises.

Renforcer les partenariats public-privé et public-public en se basant sur les résultats du projet

Les expériences et les résultats tirés de ce projet ont mis en relief les avantages de la collaboration public privé qui permet de nourrir et d'accompagner les travaux du Codex. Pour aller de l'avant, il est souhaitable que les partenaires du projet et les pays impliqués renforcent leur collaboration afin de soutenir durablement la participation des gouvernements africains aux instances du Codex, dont le Comité du Codex sur les résidus de pesticides.

Le projet a permis de renforcer les capacités, les connaissances et les compétences des agences publiques des cinq pays participants. Les initiatives futures devront exploiter ces connaissances et les étoffer afin de promouvoir et d'orienter de futurs travaux sur la génération de données sur les pesticides en Afrique. Les projets futurs sur la génération de données devront mettre à profit ces capacités au moyen, par exemple, d'accords de mentorat.